

Décision n° 01-1244 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 21 décembre 2001 relative à la modification de l'autorisation de la société IS Production pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau expérimental de télécommunications ouvert au public

L'Autorité de régulation des télécommunications,

Vu le code des postes et télécommunications, et notamment l'article L. 33-1 ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2000 modifié autorisant la société IS Production à établir et exploiter un réseau expérimental de télécommunications ouvert au public ;

Vu la demande de la société IS Production reçue le 10 décembre 2001 et complétée par les courriers du 11 et du 18 décembre 2001 ;

Après en avoir délibéré le 21 décembre 2001,

Décide :

Article 1 – Sont approuvés :

- le rapport d'instruction relatif à la demande de prolongation de l'autorisation de la société IS Production pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau expérimental de télécommunications ouvert au public
- le projet d'arrêté modification associé.

Article 2 – Le président de l'Autorité est chargé de transmettre au Secrétaire d'État à l'industrie le rapport d'instruction et le projet d'arrêté annexés à la présente décision.

Fait à Paris, le 21 décembre 2001

Le Président

Jean-Michel HUBERT